



Municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester

AVIS PUBLIC

Avis public est donné par M. Carl Brochu, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester :

Que lors de la séance ordinaire, tenue le 6 mai 2024, M. Luc Lachance, conseiller, a donné avis de motion, qu'il sera soumis pour adoption lors d'une prochaine séance du Conseil municipal, le règlement #291-2024 : **Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 266-2021.**

Les personnes intéressées à consulter le projet de règlement peuvent le faire en visitant le site web de la municipalité : www.st-nazaire.ca ou en se présentant au bureau municipal sur les heures habituelles d'ouverture.

Donné à Saint-Nazaire-de-Dorchester, ce 7^e jour du mois de mai 2024.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "C. Brochu", is written over a horizontal line.

Carl Brochu
Directeur général/greffier-trésorier